

Rapport mensuel statistique bruit/trafic – Novembre 2024

Rappel du mois précédent

Faits marquants:

- Les relevés par ACM des survols sur nos stations de surveillance montrent qu'en saison hivernale les activités de l'aviation légère représentent le trafic le plus important, affectant principalement Cannes La Bocca, Mougins (Ranguin) et les quartiers nord de l'aéroport.
- Toujours l'aviation légère : les vols d'entraînement au pilotage de nuit s'intensifient (voir figure 1 page 2 de ce document). Ils empruntent le circuit monomoteurs à l'envers, donc **décollage sur les agglomérations Roquette, Pégomas** et descente direction sud sur Mouans-Sartoux, Mougins, Le Cannet et Cannes.
- Les riverains ont des raisons d'être inquiets : l'accidentologie de l'aviation légère est particulièrement élevée **notamment en phase de décollage** (ref : statistiques du Bureau d'enquête de la DGAC = BEA).
- Ne vous leurrez pas : l'augmentation du % des arrivées mer des jets n'est qu'un effet saisonnier (moins de trafic jets global, obscurité plus précoce) et ne doit pas être interprété comme une amélioration.

Relations avec les autorités

- Une réunion de Groupe Technique (GT) a eu lieu le 28/11. Absente du GT du 19 avril, la DSNA a délégué un important contingent de spécialistes. Nos demandes d'indicateurs pour mieux qualifier (et quantifier) les différents types de trafic (MVL par ex.) ont été refusées. Raisons invoquées : charge additionnelle de travail pour les contrôleurs.
- Arrivées mer : appris en GT que l'étude 4 saisons demandée par le SP se poursuit. Elle devrait nous éclairer sur les refus des pilotes à atterrir par la mer. Et après?

Survols et nuisances sonores directement subies par les riverains				
Station	Mouans (Allée du Roure)	Roquette (Ch du Cros)	Mougins (St Barthélémy)	Ranguin (Av de la Borde)
Nb survols selon ADNA (selon ACM)	349 (401)	731 (913)	208 (269)	879 (1221)
Record de survols	31 le 11	52 le 29	16 le 02	55 le 02
Na65 (Nb de survols > 65dB) (1)	99 (env.28%)	307 (env.36%)	65 (env.22%)	N/A
Lden pour le mois en dB (2)	38,4	44,7	36,9	N/A
Nb de jours où Lden journalier > 45dB	1	15	0	N/A
Pic bruit maximum en dB (Lamax)	78	86	78	N/A
Emergence moyenne(seuil critique 10dB)	13,6	16,2	13	N/A
Indice de stress ressenti par les riverains				
Nb de plaintes du mois, pour nuisances				756
Record de plaintes du mois				76 le 11
Indice de stress (sur une échelle de 10)				4,7
Bilan des anomalies du trafic général				
Zones sensibles (ronds bleus)	Mouans	Roquette	Mougins	Cannes
Nb d'Incursions trafic VFR seul	46	30	9	Hors ADNA
Nb vols matricule caché (jets privés)	N/A	N/A	N/A	N/A
Anomalies basse altitude sur VPT17 à Mougins signalées à la DGAC				6
Nb vols courts Nice-Cannes et Cannes-Nice (aberration écologique)				10
Bilan des manquements à l'arrêté 2022 TDP aviation légère				
Nb de sorties dans le cadre arrêté (>= 2 TDP)				193 sorties totalisant 570 TDP par 33 appareils
Jour le plus chargé				Le 7 : 47 TDP en 15 sorties par 10 appareils
Recordman des tours de piste				FBVMB : 80 TDP en 27 sorties
Manquements à l'arrêté 2022 signalés à la DGAC				4 dépassements Nb TDP - 39 altitudes < 1000p
Vols entraînement hélicoptères interdits (hors arrêté)				0
Bilan des arrivées mer : en attente d'une amélioration promise par la CAPG (ref étude CGX)				
Nombre d'arrivées IFR par la mer (vols évitant la VPT17)				131 sur 252 arrivées
Pourcentage brut des arrivées IFR par la mer, pour le mois				52%
Potentiel d'amélioration selon analyse ADNA				60 %

(1) Seuil au-delà duquel une conversation est impossible (ref étude d'impact de la trajectoire NO par DGAC(6400/8900 personnes épargnées))

(2) :L'indicateur Lden est l'énergie acoustique aéronautique sur 24h. Il informe sur le risque sanitaire d'une exposition répétée à une valeur supérieure à 45dB (seuil défini par l'OMS).

Tableau 1 Graphiques de tendance mensuelle des survols estimés (selon ADNA)

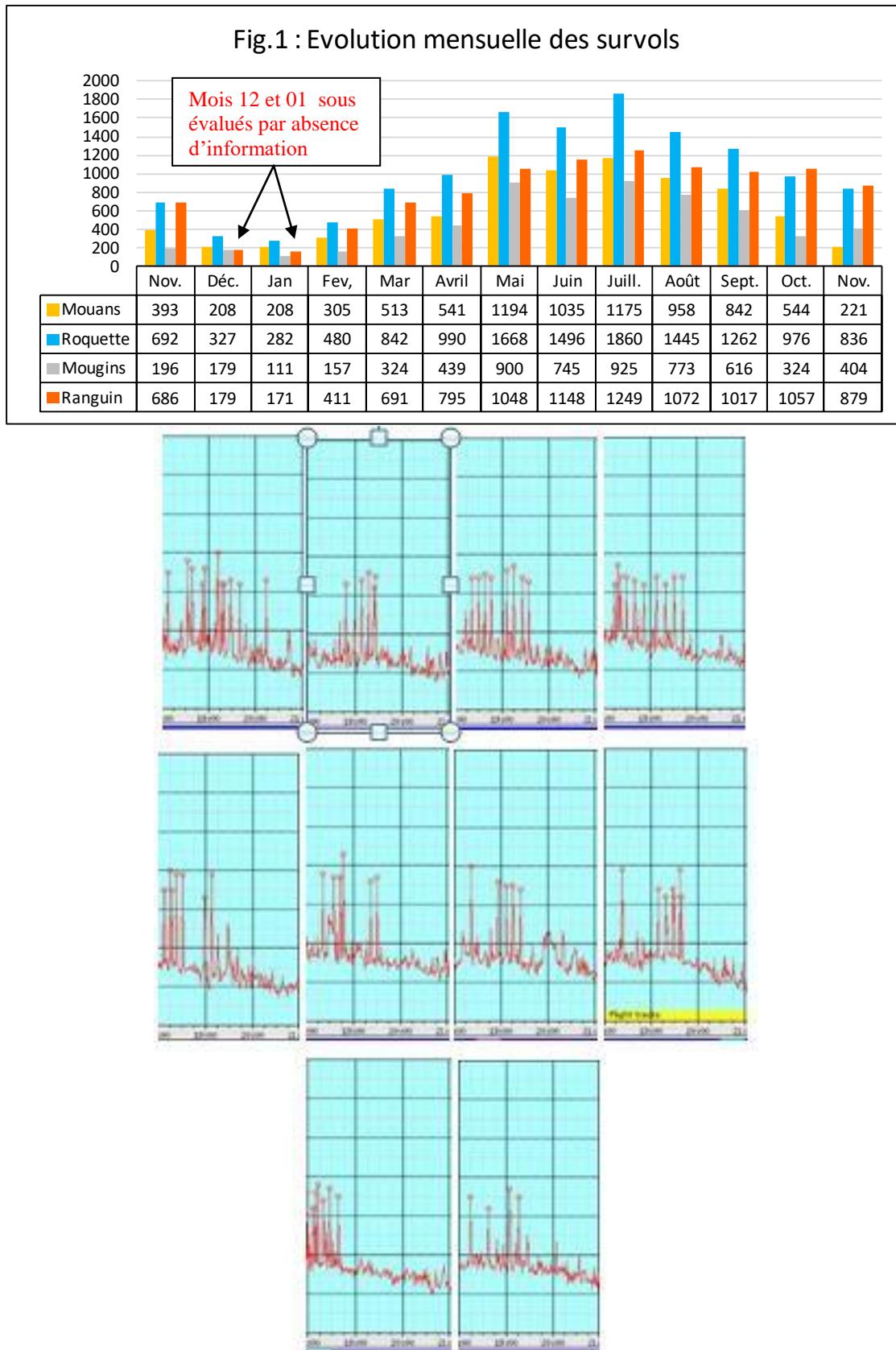


Figure 1 Vols d'entraînement de nuit les 01 02 04 07 11 13 16 23 25 et 28 novembre 2024

Ces vols ont été enregistrés sous forme de pics de bruit à la station Roquette, entre 18 heures et 21 heures. Étonnamment, leurs trajectoires sont indétectables par notre réseau de récepteurs MLAT.

Pour rappel groupe Facebook: « STOP AUX NUISANCES SONORES ET ECOLOGIQUES DE L'AEROPORT CANNES MANDELIEU »<https://m.facebook.com/groups/290922506947701/?ref=sharehttps://m.facebook.com/groups/290922506947701/?ref=share&exp=9594>